

sermaise 2021



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2021

Membre de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

www.mairie-sermaise.com





5

INFOS MUNICIPALES

CME
CCDH



7

MANIFESTATIONS

Commémorations
18 juin et 11 novembre



10

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes
Les 40 ans de l'ASLS
ASLS Danse
ASLS Randolune
ASLS Cap Aventure
ASLS Marche nordique
Steel Vibration
Football Club Sermaise Roinville
Tennis Club de Sermaise 91
Ensemble Petits & Grands
Société de Chasse de Sermaise
Sauvons le Patrimoine
Sermaise Environnement



8

ÉCOLES

Les gestes barrières
Spectacles de Noël
Spectacles musique
et contes de Noël
Animations Préhistoire
et Moyen-Age



23

RÉTROSPECTIVE

Sermaise et les Sarmates
Sermaise sous l'Ancien Régime



28

ENTREPRISES



29

ÉTAT-CIVIL INFOS PRATIQUES



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Magali HAUTEFEUILLE

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION Pascale AUGIAT

COMITE DE REDACTION Vanessa MANEIRO - Béatrice ROZENSTHEIM - Thierry SAULET - Guy BERVIN -
Elisa CURTY - Anne Marie BAILLOUX - Sylvain LARQUETOU - Laurent RAVENET - Magali HAUTEFEUILLE -
Pascale AUGIAT

Dépôt légal : à parution

CONCEPTION-RÉALISATION Naviliat Communication Breuillet – IMPRESSION B-PRINT 01 60 82 03 73

Crédits photos : Mairie de Sermaise et associations - ©Pixabay et Pexels ©BrigitteNaviliat



édito



Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour ce premier édito du bulletin annuel SERMAISE 2021 de la nouvelle mandature.

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dans un contexte inédit et particulier que nous connaissons depuis un an déjà.

Cette crise sanitaire nous a contraints, dès le début de notre investiture, à gérer l'urgence : nos écoles, nos commerces, nos associations, autant de secteurs pour lesquels nous avons dû faire preuve de réactivité.

Concernant le domaine scolaire et périscolaire, l'application de protocoles sanitaires stricts a permis la réouverture de nos écoles dès la fin du premier confinement.

De même, nous avons tout mis en œuvre pour maintenir les services de cantine et de garderie, ainsi que les transports scolaires et tous les services de la Mairie rendus au public.

Je veux ici saluer le dévouement et la mobilisation du corps enseignant, du personnel communal ainsi que celui de mes collègues élus.

Au mois de novembre dernier, soutenus par la Communauté de Commune du Dourdannais en Hurepoix, en charge du Développement Economique et du Commerce de Proximité, nous sommes allés à la rencontre de nos commerçants.

Ce fût l'occasion d'échanger sur la poursuite de leurs activités durant le premier et le second confinement et de constater leur volonté de s'impliquer dans les projets futurs en tant qu'entreprises du territoire.

Les élus ont également œuvré pour maintenir le traditionnel forum des associations qui a réuni plusieurs centaines de personnes au mois de septembre pour la plus grande satisfaction des associations présentes ce jour-là.

Le civisme des visiteurs, l'implication des services techniques et la disponibilité des exposants ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Mais cette crise sanitaire nous a aussi obligés à redoubler de vigilance vis-à-vis de nos Aînés et des personnes les plus vulnérables.

Avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, toute une organisation s'est mise en place pour veiller sur ces personnes et leur venir en aide.

Des contacts téléphoniques à la distribution de masques, ou encore à la mise en place de



31

VOUS AVEZ
LA PAROLE

Parole à l'opposition



32

AGENDA
NUMÉROS D'URGENCE



navettes supplémentaires pour faire les courses du quotidien, autant d'actions qui furent mises à disposition de nos Aînés.

Quant à notre bibliothèque municipale, celle-ci a continué, grâce à un système de réservation, à fonctionner pendant la période du deuxième confinement. Je tiens à remercier ses bénévoles pour leur implication.

D'autres projets se sont aussi matérialisés et ont contribué à redonner une certaine normalité. C'est ainsi que nous avons finalisé la levée des réserves des travaux de restauration de la couverture et de la charpente de notre église. Par ailleurs, notre nouveau coq devrait rejoindre le sommet de son clocher au printemps sous réserve que le contexte sanitaire l'autorise.

Afin d'appréhender au mieux les prochaines tranches des travaux de l'Eglise, nous allons procéder à un diagnostic des décors peints qui nous a été demandé par la Conservatrice des Monuments Historiques pour connaître les zones à purger sans risque de détérioration de ces décors.

Sous l'impulsion de notre nouvelle municipalité, la réalisation des travaux de sécurisation routière du hameau de Montfrix a pu être rapidement effectuée avec l'aide des subventions dédiées obtenues.

Grâce à la création et à l'aménagement de trottoirs, ainsi que la pose de radars pédagogiques sur cet axe très fréquenté qu'est la RD 148, la sécurité des piétons et des riverains se trouve renforcée.

Nous avons également mis à la disposition de tous un broyeur de végétaux sur le parking de la mairie. Devant le succès rencontré, il a été décidé de renouveler cette opération en 2021.

Nous sommes également très heureux de pouvoir compter sur nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. C'est une équipe de douze jeunes, motivés et impliqués dans la vie du village,

qui au travers de leurs actions, contribuent au dynamisme de la commune. Leur première initiative, une collecte au profit des Restos du Cœur, a été un véritable succès. Nous continuerons d'encourager leurs projets.

La réfection de la toiture de la maison des associations est prévue en juillet 2021.

La réhabilitation de notre cadre de vie sera également privilégiée pour cette année 2021 ; la plantation d'arbustes autour de la mare de Blancheface, l'achat de bancs, de tables de pique-nique, le remplacement de la table de ping-pong et la remise en état des terrains de pétanque sont à l'étude pour contribuer à l'embellissement de notre commune.

Une réflexion sur le stationnement des véhicules dans le bourg et dans nos hameaux devrait nous permettre d'avancer sur cet épineux sujet.

Nous avons la responsabilité d'entretenir vingt-quatre kilomètres de voirie, ce qui nous contraint à prioriser les interventions sur nos routes les plus dégradées.

Notre commune est dorénavant dotée de deux défibrillateurs : l'un sous l'auvent de la bibliothèque et l'autre à la Grange.

La crise sanitaire que nous traversons doit nous inciter à encore plus de bienveillance, plus de solidarité les uns envers les autres et à renforcer les liens entre les générations.

Faire en sorte que nos associations rayonnent de nouveau par leur dynamisme et leur implication pour retrouver cette convivialité qui symbolise si bien notre commune sont autant de motivations qui forcent à se réinventer.

Tous vos élus sont mobilisés et restent à votre disposition pour continuer à répondre à vos attentes.

Prenez bien soin de vous et restons unis !

Chaleureusement
Magali Hautefeuille



CME CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le Conseil Municipal des Enfants appelé plus communément le CME, est une assemblée constituée d'enfants de CM1 et de CM2 élus pour un an par leurs camarades de classe.

Lieu de proposition et de dialogue, les membres du CME représentent tous les enfants auprès des élus de la mairie, et font remonter toutes les informations jugées utiles au niveau de l'école.

Porteurs d'idées et de projets, afin de réaliser des actions concrètes, le CME contribue à améliorer la vie du village. Pour nos jeunes élus, c'est aussi une manière de mieux comprendre la démocratie et de s'initier à la citoyenneté et au civisme.

Depuis plusieurs années, les thèmes mis en avant par les enfants s'articulent autour de trois axes :

- L'environnement**
- Le sport**
- La solidarité**

Sur ce dernier thème, la journée de collecte organisée en janvier dernier au profit des Restos du Cœur en est la parfaite illustration.

Pour cette année 2020/2021, ont été élus membres du CME :

- Adriana ANTUNES
- Noé BATAIS
- Amaury BELPECHE-PEREZ
- Inès DA SILVA
- Matthieu DEGARDIN
- Mathis HELIE
- Lizzie MEDJADJI
- Guillaume MILLON
- Samuel MIRANDA
- Benjamin RIEDER
- Nathanaël SUYS – AVEZOU
- Lucas TRAN





Structures et services Petite Enfance

Structure	Directrices et Adjointes	Adresse	Contacts
Structures d'accueil du jeune enfant (4 mois 3 ans).			
Les demandes d'informations et d'inscriptions se font auprès de la structure choisie. L'attribution des places pour l'accueil régulier sous contrat se fait lors d'une Commission annuelle, selon les critères suivants : résidence sur le territoire de la CCDH, antériorité de la demande, âge de l'enfant. La tarification est établie selon un barème national imposé par la CNAF (% des revenus).			
Multi-accueil collectif « Les sucres d'orge » Le multi-accueil offre, au sein du même équipement, l'accueil régulier de type crèche et l'accueil occasionnel de type halte-garderie. Les enfants, âgés de 15 mois (ou sachant marcher), sont pris en charge à la journée ou à la demi-journée par l'équipe du multi-accueil. La structure accueille les enfants de 7h30 h à 18h30.	Tania LABARRE	Esplanade Bad Wiessee 91410 DOURDAN	Tél : 01 64 59 67 05 lessucresdorge@ccdourdannais.com
Service d'accueil familial « À petits pas » Les enfants âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis au domicile des assistantes maternelles (entre 7h et 19h), qui sont employées par la collectivité et accompagnées par la directrice et l'adjointe. Les enfants et assistantes maternelles participent à des ateliers collectifs réguliers.	Anne COLLIN Christine GANDINI	1 rue Saint Pierre 91410 DOURDAN	Tél : 01 64 59 56 56 apetitspas@ccdourdannais.com
Multi-accueil familial et collectif « Les p'tits câlins » Le multi-accueil familial et collectif associe, au sein du même équipement, l'accueil régulier de type crèche familiale et l'accueil collectif de type halte-garderie. Dans la partie accueil familial, 11 assistantes maternelles assurent la garde des enfants chez elles du lundi au vendredi de 7h à 19h. Dans la partie accueil collectif, les enfants sont pris en charge le mardi et le jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi matin de 8h30 à 12h15. Il s'agit d'un accueil qui s'adresse aux parents souhaitant mettre leur enfant en relation avec d'autres enfants quelques heures ou à la journée. Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire diplômée de la Petite Enfance.	Christine TETU Stéphanie LE BOZEC	7 rue Bouillon Lagrange 91530 SAINT-CHÉRON	Tél : 01 64 56 56 04 lesptitscalins@ccdourdannais.com
Le R.A.M. (Relais Assistants Maternel) est un service gratuit d'information, de rencontre et d'échange au service des parents de jeunes enfants et des assistantes maternelles agréées (ou qui veulent le devenir).			
RAM St Chéron	Sabrina MARTIN	9 rue Bouillon Lagrange 91530 SAINT-CHÉRON	Tél : 01 64 94 07 35 ramsaintcheron@ccdourdannais.com
RAM Dourdan	Séverine CELLOT	24 rue des vergers St Jacques 91410 DOURDAN	Tél : 01 64 90 13 39 ramdedourdan@ccdourdannais.com

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Du 01 Septembre 2020 au 31 Août 2021

QUI CELA CONCERNE ?
Les parents cherchant un mode de garde collectif, ludique & pédagogique pour leurs enfants nés à partir de 2017 jusqu'à 2007. Les mercredis scolaires et les vacances scolaires de la zone C.

COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE EN ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH) ?
Les Accueils de Loisirs sont ouverts de 07h à 19h. Le repas et le goûter sont fournis par la CCDH. Les enfants sont encadrés par des Animateurs ayant quasi-tous le BAF4 ou plus. Nous devons respecter la législation d'encadrement (1 Anim pour 8 en MATERNEL & 1 pour 12 en ÉLÉMENTAIRE). La capacité des locaux de chaque ALSH est définie conjointement par la PMI et la DDCS 91 qui effectuent des contrôles réguliers.

Voici une journée type :

ACCUEIL
MATIN

ANIMATION

REPAS

ACTIVITÉ
LIBRE

TEMPS
CALME

ANIMATION

GOÛTER

ACCUEIL
SOIR

QUEL EST MON ACCUEIL DE LOISIRS ?

ALSH LA GARENNE <small>(la Divera de Dourdan)</small> 210 places DOURDAN ROINVILLE ST-CYR SERMAISE LE VAL	ALSH LE DIABOLO <small>(Les Granges le Rau)</small> 40 places LES GRANGES LA FORÊT RICHARVILLE	ALSH LES SANGLIERS <small>(Sans-Croix)</small> 120 places ST-CHÉRON BREUX-JOUY <small>ALSH dépendant du secrétariat situé à la Mairie de Saint-Chéron 01 69 14 13 31 ccdh@ccdh91.com</small>	ALSH LA MARELLE <small>(Catreux)</small> 50 places CORBREUSE
--	---	--	---

COMBIEN CELA COÛTE ?

Nous fonctionnons aux « Taux d'efforts ». C'est-à-dire que chaque famille à son propre tarif par enfant selon :

- Les Revenus Fiscaux de Références de tous les adultes du foyer
- Le Nombre de résidents dans le foyer qui permet d'appliquer un certain % aux Revenus

Tarif journalier	3 parts	4 parts	5 parts	6+ parts	Entiers
Tarif Plancher			3,56 €		
Taux d'effort	0,05%	0,04%	0,037%	0,03%	39,78 €
Tarif Plancher			21 €		

COMMENT METTRE SES ENFANTS À L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

3 étapes clés qui doivent TOUTES être effectuées avant le 20 du mois précédent la présence de l'enfant =

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE

- Infos pour Fiche Sanitaire (obligatoire)
- Avis Impositions du Foyer
- Attestations CAF
- Attestations Pôle Emploi
- Livret de Famille
- Carnet de Santé de l'enfant

RÉSERVATION

POINTER LES JOURS VOULUS AVANT LE 20 DU MOIS PRÉCÉDENT

(ex : réservations pour Catreux avant le 20/09)

Possibilités d'effectuer la démarche aux secrétariats / par courrier / en ligne sur votre « Espace Famille INoë » une fois l'inscription finalisée

PRÉ-PAIEMENT

Paiement CB en ligne de suite sur votre « Espace Famille INoë »

CB / ESPÈCES / CHÈQUE / CESU aux secrétariats



COMMÉMORATION DU 18 JUIN



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE





UNE ANNÉE SCOLAIRE 2020 MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

L'année scolaire 2020 restera longtemps gravée dans la mémoire collective. Confrontées à la pandémie mondiale de la Covid 19, nos écoles ont dû fermer leurs portes le temps d'un premier confinement entre les mois de mars et mai. Durant cette période, l'enseignement a pu se poursuivre à la maison grâce au dévouement des enseignants et des parents. Les enfants ont pu, par la suite, regagner progressivement les bancs de nos écoles moyennant l'application de règles sanitaires strictes basées sur la distanciation et sur une hygiène renforcée : lavage fréquent des mains, désinfection des locaux et du matériel, séparation des classes dans la cour de récréation ...

De nouveaux protocoles sanitaires régissant le fonctionnement de nos écoles se sont succédés depuis la rentrée de septembre avec, notamment, l'obligation du port du masque pour les enfants de plus de 6 ans dans l'enceinte de l'école.

L'exceptionnelle capacité d'adaptation et le courage dont font preuve les enfants nous invitent à prendre exemple sur eux. Grâce à l'engagement de tous, enfants, parents, enseignants et personnel communal, l'enseignement et la vie scolaire ont pu se poursuivre tout en étant ponctués de moments de partage et d'échanges tels que les spectacles de Noël et d'animations dans les écoles.

LES GESTES BARRIÈRES EN CLASSE

« A l'école, les enfants respectent assez bien les gestes barrières. Ils ne se plaignent pas. C'est tout de même difficile de porter le masque bien sur le nez toute la journée sans le toucher...

Pour le lavage des mains, on alterne le savon et le gel. Chaque classe doit rester également dans sa propre zone à la récréation.

On espère tous quand même que cette situation ne durera pas trop longtemps ! »

Les élèves de CE1/CM1.

SPECTACLE DE NOËL ET DISTRIBUTION DE CADEAUX DANS LES ÉCOLES

Spectacle de Noël « Voyage au pays des lumières » en maternelle

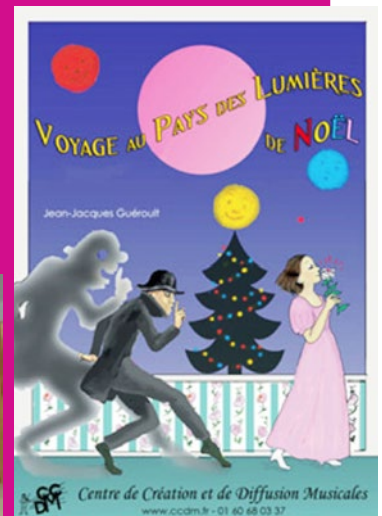
« Nous avons fait la connaissance de Rose, magicienne, qui nous a fait partager ses rêves avec les lumières Bébé Bleu, Cerise, Citron et la petite Coccinelle.

Avec le farceur Monsieur Le Noir, nous avons combattu Boule de Gomme le cauchemar mangeur de lumière.

Rose et Monsieur Le Noir ont ensuite récolté des lumières dans les yeux des enfants ébahis !

Un très joli spectacle qui a plu aux petits comme aux grands ! »

Les élèves et enseignants de l'école maternelle





SPECTACLE MUSIQUE ET CONTES DE NOËL EN ÉLÉMENTAIRE

« Merci infiniment à la Mairie pour cet incroyable spectacle en musique avec plein de contes et de belles histoires qui nous ont fait rêver. Nous avons bien aimé le Père-Noël en chocolat et adoré le cadeau. »

La classe de CP/CE1



ANIMATIONS PRÉHISTOIRE ET MOYEN ÂGE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La préhistoire à l'école de Sermaise

« En janvier, un archéologue est venu nous parler de la préhistoire. Il nous a montré une vraie dent de mammoth fossilisée, un harpon en os, un biface, de l'amadou, une sculpture de la déesse de la Terre, deux façons de faire du feu... Il a tiré au propulseur puis nous avons créé chacun une parure à la manière des hommes préhistoriques. Nous avons bien aimé cet atelier mais le temps est passé trop vite ! »

Les hommes préhistoriques du CE2



INTERVENTION MOYEN AGE DANS LA CLASSE DE CM1/CM2

« Harm est un archéologue. Il est venu le vendredi 8 Janvier après-midi à l'école, pour nous parler du Moyen-Age.

Nous avons fait plusieurs ateliers.

Il y avait beaucoup d'habits mais aussi une cotte de mailles et un vrai casque de chevalier qui était très lourd. Il était très beau !

Il y avait des épées en bois et nous avons simulé un combat avec nos camarades.

Harm avait fait une grande cotte de mailles avec des anneaux métalliques.

Nous avons écrit avec une plume, du charbon et des épices qui coloraient l'encre.

Se combattre avec des épées en bois, jouer à un jeu de pions concernant la guerre de Cent Ans et à la fin, tirer à l'arbalète sur une cible, c'était génial !!! »

La classe de CM1/CM2





Si nous parlions d'avenir à présent ?

L'activité principale du Comité des fêtes est d'organiser, participer et d'aider à réaliser des événements festifs.

En 2021, nous serons présents pour participer aux événements de Sermaise, en espérant que nous puissions réaliser tous vos souhaits.

En effet, vous êtes nombreux à prévoir un printemps et un été 2021 haut en couleurs festives. Espérons qu'il y ait assez de week-ends.

Nous participerons à :

La Saint Georges

Les Intervillages

La fête des arts

Le comice agricole

Et tous les autres événements festifs qui pourront se faire dans notre commune.

Depuis 2018, une nouvelle équipe du comité des fêtes a repris le flambeau et ce n'était pas une mince affaire car les équipes précédentes ont toujours fait de belles fêtes. Dans cette nouvelle équipe, Jean-Yves et Jean-Luc ont, avec brio, décoré nos menus et étanché la soif de nos concitoyens Sarmates.

Ils ont décidé de découvrir d'autres villages, nous aurons l'occasion de trouver un moment où ils passeront nous rendre visite pour les remercier.

Alors un GRAND MERCI à Jean-Luc et un GRAND MERCI à Jean-Yves.

A bientôt, pour de nouveaux moments de fêtes 2021.

Le comité des fêtes





L'AMICALE SPORTS ET LOISIRS DE SERMAISE A EU 40 ANS EN 2020

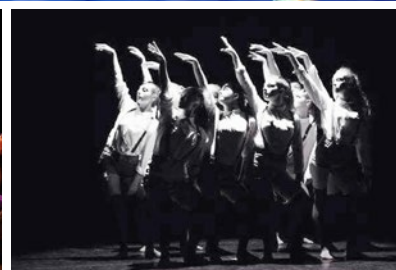
L'ASLS DANSE

Voilà 40 ans qu'à l'ASLS Danse, des générations d'enfants sont devenus grands en dansant ! Quelle joie de voir grandir et progresser nos danseurs et danseuses pendant toutes ces années ! De partager cette passion pour la Danse : Modern'Jazz, Classique, AfroJazz, Danses du monde, Ateliers chorégraphiques, Cabaret, Break Dance....

Grâce à des professeurs pédagogues, de haut niveau, volontaires et ingénieux, toute au long de ces années, des milliers d'élèves, d'enfants, adolescents et adultes se sont réjouis et épanouis dans l'art corporel. Puis chaque année, sur scène, ils nous ont fait vibrer et découvrir de multiples chorégraphies hautes en émotions, et nous ont mis plein de paillettes dans les yeux et nos sourires.

L'ASLS Danse est également si heureuse et fière de faire naître des passions et ainsi voir ses élèves devenir à leur tour professeur de danse et danseur professionnel !!!

Merci à vous, tous nos professeurs de danse et tous nos élèves qui, grâce à vous, ont fait que l'ASLS Danse soit devenue ce qu'elle est aujourd'hui : des cours de danse de qualité et des partages de complicité intenses !



Sous l'impulsion de Marie Calligraffi-Desgranges, 1^{ère} présidente, et d'un petit groupe de bénévoles motivés, l'Amicale Sports et Loisirs de Sermaise (ASLS) a vu le jour et a été déclarée, le 22 octobre 1980, comme Association loi 1901 en sous-préfecture d'Etampes.

Au départ, l'ASLS ne comptait que les sections de gymnastique, peinture sur soie et tennis de table. Les cours étaient dispensés dans la salle du conseil municipal.

Au cours de ces 40 ans, l'ASLS a vu se succéder à la présidence M. Mansion, M. Rousseau, Mme Messier/Lepine, M. Ringuedé, Mme Maquère/Javouret et Mme Morvan, chacun et chacune, par leurs actions, ont marqué le développement de l'association. Actuellement, la présidence est assurée par M. Houel.

C'est au cours de la présidence de Jacqueline Maquère/Javouret et de son conseil d'administration que l'association a atteint son pic d'adhérents (900 membres).

Actuellement, nous sommes sur une stabilité à 500 adhérents Sarmates et des communes voisines.

L'ASLS a permis aux petits, aux grands et aux très grands la pratique d'activités aussi diverses et variées que la musique (piano, guitare, violon), le dessin, le patchwork, le vtt, l'informatique, le tennis de table, la course à pied, les diverses gymnastiques, la poterie, le théâtre, la chorale etc, et bien sûr la danse (classique, modern jazz, break, cabaret, danse de salon). Cette dernière a été créée sous la présidence de M. Rousseau en 1988.

L'association, au fil du temps, a participé à l'animation du village autour de manifestations comme la fête de la musique, les diverses randonnées festives, les galas de danse mais aussi la fête de la Saint Georges et les intervillages.

Comme d'autres associations, l'ASLS a été freinée par la Covid 19 en 2020 et nous avons dû faire un arrêt à partir du 16 mars. Nous avons pu néanmoins conserver une activité au sein de l'association en donnant quelques cours en visioconférence.

Pendant cette période, l'ensemble du conseil d'administration a cherché des solutions pour tous les acteurs de l'ASLS (professeurs et adhérents). Ainsi, nous avons choisi de maintenir les salaires de nos professeurs et de nos prestataires sans avoir recours au chômage partiel et de procéder au remboursement des adhérents pour les cours non effectués.

Un grand merci à tous pour vos efforts pendant ces périodes difficiles.

Encore merci à tous les bénévoles et professeurs qui se sont succédés depuis 40 ans et longue vie à l'ASLS.



L'ASLS RANDOLUNE

Nous étions 104, le samedi 7 mars 2020 à parcourir à pied les quelques kilomètres de la désormais célèbre Randolune de Sermaise !

Le parcours a été conçu et réfléchi par Caroline Bruandet, notre référente communale en matière de marche à pied ou nordique !

Petits et grands ont parcouru à grandes ou petites enjambées les chemins de la forêt et des champs de Sermaise à la lueur des lampes frontales et électriques. La nuit, la nature nous apparaît différente, apaisée et calme.

A mi-parcours, un premier réconfort : des petites douceurs ont revigoré les corps fatigués et jus de pommes et vin chaud ont été servis dans la chapelle de Blancheface. Beaucoup d'entre nous l'ont découverte à cette occasion. Nous avons également profité des talents d'oratrice d'Isabelle Daviot, historienne d'un soir en ce lieu magique.

Puis la marche a repris à la lueur de la lune.

A l'arrivée à la grange, nous avons tous partagé un excellent repas concocté par Jacqueline et Pascal Lepine, son aide de camp d'un soir pour l'occasion : au menu, soupe terrines, fromages, tartes... !

De quoi requinquer tout le monde et dans une ambiance chaleureuse !

Nous remercions l'ensemble des organisateurs et bénévoles qui ont sécurisé le parcours... et nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures !





L'ASLS CAP AVENTURE 2020

Saison 2019-2020

Dés le début de la saison dernière, la préparation de nos coureurs s'est orientée vers un objectif commun qui était de participer au RAID28 de Bures sur Yvette, le 19 janvier 2020. Cette épreuve en course d'orientation « Trail » et en trinôme propose 4 distances (28, 45, 70 ou 110 km).

Pour donner un peu de nouveauté à la course à pieds, nous avons décidé de participer au 28 km de cette course d'orientation (SemiRAID28). Ce format de course était inconnu pour la plupart de nos coureurs... Mais comme nous aimons les défis, un bon nombre de nos coureurs a levé la main et 6 trinômes ont pu être constitués pour relever ce défi à la boussole. Au départ du gymnase de Bures sur Yvette, l'aventure de nos 6 équipes a débuté par un voyage en bus vers une destination inconnue à l'avance... C'est en consultant les cartes et documents fournis pendant le trajet que nous avons découvert le point de départ de la course... Le Mesnil St Denis (78) à 35 min de route.

En théorie, pour rallier Le Mesnil St Denis à Bures en pointant toutes les balises, la distance effective doit être de 28 km... Mais c'est sans compter les erreurs d'orientation et les nombreux pas effectués dans les zones de balisage, à tourner en rond pour trouver ces fichues balises de pointage. Par cette journée du 19 janvier 2020 ensoleillée, mais fraîche et venteuse, nos 6 trinômes ont tous passé la ligne d'arrivée avec entre 30 et 35 km de course dans les pattes, et avec plus ou moins de balises pointées dans leur escarcelle.

Sur 43 équipes engagées sur cette course, nos 6 trinômes ont terminé aux 9^{ème}, 19^{ème}, 33^{ème}, 34^{ème}, 40^{ème} et 41^{ème} places. C'est quand même pas mal pour des novices dans cet exercice d'orientation... Bravo à tous !!!

Ensuite est arrivée cette abominable COVID19, qui a fait de nombreuses victimes, aussi bien au niveau de la santé des personnes qu'au niveau économique dans différents domaines professionnels et associatifs. Et le sport amateur n'a pas été épargné puisque de nombreux événements sportifs ont été annulés ou reportés en 2021.

Plusieurs courses auxquelles nous avons prévu de participer ont été annulées, dont un Trail de 32 km « Les gendarmes et les voleurs de temps » près de Limoges, le 31 mai 2020.

Durant la période de confinement, difficile pour tout le monde, les coureurs ont pu maintenir leur condition physique en courant chacun de leur côté environ 1h plusieurs fois par semaine. Et ensuite, dans la période post-confinement, des groupes de coureurs ont pu faire quelques sorties dans les environs de Sermaise, mais également dans la forêt de Fontainebleau.

Malheureusement, cette COVID19 est toujours là.... Et actuellement nos entrainements et objectifs se trouvent encore fortement perturbés. Malgré tout, il nous faut rester optimistes et surtout en bonne santé.

L'ASLS CAP Aventure vous donne rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures. D'ici là, portez vous bien !



Trinôme arrivé 9^{ème} du SemiRAID28

Entrainement
Fontainebleau
Août 2020



L'ASLS MARCHE NORDIQUE

La section marche de l'ASLS poursuit son chemin...

Les marcheurs ont entamé cette année leur 6^{ème} année de marches.

Au fil des ans, le groupe fondateur (Caroline et Noel) a entraîné des dizaines d'amateurs et la section a organisé un rendez-vous le samedi matin.

L'ASLS et les marcheurs adhèrent à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR).

En 2018-2019, 4 marcheurs ont suivi le brevet fédéral de niveau 1 et peuvent encadrer.

Un planning semestriel est établi.

En cette période particulière, l'organisation a été perturbée.

L'année a commencé par la constitution de petits groupes où la gestuelle est travaillée afin de développer l'ensemble de nos aptitudes : la coordination, la souplesse et l'endurance.

La méthode employée cherche à utiliser toutes les qualités du corps humain.

Il s'agit de s'approprier les bâtons afin de trouver le plaisir de la légèreté.

Dés qu'il sera possible, nous reprendrons l'entraînement avec l'envie de proposer de nouveaux projets dans la convivialité.

Ne manquez pas de nous suivre sur la page Facebook de la section « Marche Nordique Sermaise ».



Pendant le confinement, je reste chez moi, les beaux jours reviendront...





UNE BATUCADA À SERMAISE

ASSOCIATION STEEL VIBRATION

Une idée de Mathieu Borgne

Je suis habitant de Sermaise depuis 16 ans, plus particulièrement, habitant du hameau de Blancheface.

Je suis musicien professionnel, batteur de formation, compositeur et arrangeur.

J'ai dirigé plusieurs batucadas en île de France, Big Barouf (batucada sur échasses), Ay Caramba (batucada avec des cuivres), Matukba et actuellement Batuk'action que je dirige depuis 13 ans à Gometz La ville.

Cela fait longtemps que je pense et que l'envie m'a pris de monter une batucada dans mon village. Pour participer à la vie locale, pour dynamiser et animer mon village, lors de diverses manifestations de Sermaise.

Cela permettra aussi de faire découvrir au public et apprendre les rythmes traditionnels brésiliens comme ceux du carnaval de Rio : le samba enredo mais aussi ceux des autres régions du Brésil comme le maracatu. Et tout cela dans une ambiance festive.

Cette batucada sera ouverte à tous de 10 à 80 ans, il n'y a pas besoin d'avoir un certain niveau pour entrer dans la batucada de Sermaise. Tout le monde est le bienvenu.

Si cela vous intéresse vous pouvez me contacter au : 06 44 99 58 43.

Association STEEL VIBRATION.





UNE ANNEE DIFFICILE ET PARTICULIERE FOOTBALL CLUB SERMAISE ROINVILLE



Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 a été plus que singulière. La pandémie nous a obligé à annuler de nombreuses manifestations (notre tournoi parents/enfants, le tournoi extérieur pour toutes nos équipes) et seule la galette des rois a pu être maintenue. La saison footballistique a de ce fait été très perturbée.



Toutes les rencontres destinées aux enfants de l'école de foot et de nos équipes U14/U16 et les vétérans ont été annulées par le District de l'Essonne.

Au mois de septembre 2020, nous repartions confiants car les contraintes avaient été levées et la reprise des entraînements a eu lieu pour le plus grand bonheur de tous.

Malheureusement un nouveau confinement est intervenu et a stoppé toutes les activités.

Par contre, notre partenariat avec la Société SAFTI a commencé à porter ses fruits puisque nous avons reçu un joli chèque pour la vente d'une maison sur Sermaise.



Le club a également remis à Monsieur Salomon Babendze, président de l'association Congo Terre de Foot plusieurs équipements sportifs (jeux de maillots, shorts et pantalons de gardiens en taille adultes et enfants) qui seront distribués lors d'un tournoi organisé avec les peuples autochtones dans la région de Sangha. Ces équipements qui ne servaient plus au club feront le bonheur de joueurs très démunis.

Nous espérons de tout cœur, pour la saison 2021, pouvoir reprendre le chemin du stade et permettre au club d'organiser ses traditionnelles manifestations.

Toute l'équipe dirigeante et ses éducateurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.





CRÉATION D'UN CLUB DE TENNIS UNE HISTOIRE DE PASSIONNÉS DE TENNIS

1987 Sur proposition et conseils de M. et Mme Vouillarmet (habitants de Blancheface), la mairie de Sermaise réalise la construction de 2 courts de tennis près du Hameau de Bellanger en bordure d'Orge.

De 1987 à 1989, les courts sont gérés par la mairie (Tennis Club Municipal).

Fin 1989, le Tennis Club de Sermaise 91 est fondé sous la forme d'une association loi 1901. Le TCS91 est en même temps affilié à la Fédération Française de Tennis.

Un 1^{er} bureau constitué des membres fondateurs : M. et Mme Vouillarmet, M. Batard, P. Daguin, A. Aillot, G. Madec, Y Duchon, élit son 1^{er} président Michel Batard. Très rapidement le bureau s'agrandit avec l'arrivée de Messieurs JP. Gabireau, P. Zimmermann, JP. Deflou, D. Lapierre, C. Lux et B. Ode.

Dès 1990, le 1^{er} tournoi interne est remporté par Corinne Noel et Yann Deplaix.

Puis vient le lancement de l'école de tennis et la constitution d'une équipe interclubs et challenge de l'Essonne.

1995 Inauguration du Club House.

1996 Le TCS91 atteint les 100 licenciés
Plusieurs participations aux intervillages.

2006 L'équipe 1^{ère} monte en 4^{ème} division.

2006 Rapprochement avec le club de Roinville sous Dourdan pour l'école de tennis et les équipes interclubs.

Depuis 1990, les courts sont, chaque année, démoussés et nettoyés.

Depuis 1987, les courts ont subi 3 réfections.





Ensemble, petits et grands !

Pour ses 20 ans EPG voyait les choses en grand mais c'était plutôt petit. La situation sanitaire ne nous a pas laissé le choix.

Nous restons toujours aussi déterminés et ce n'est qu'un temps d'arrêt pour mieux rebondir.

Tous les bénévoles ont les pieds dans les starting-blocks. Ensemble, petits et grands ! Bénévoles de la première heure et ceux d'aujourd'hui, nous vous disons merci pour vos actions, votre soutien, vos idées et surtout votre engagement.

Bilan de nos actions réalisées en 2020 malgré la situation sanitaire :

- Financement d'une journée animation Lego, le 13 octobre, pour tous les enfants de l'école élémentaire.
- Le 16 novembre, nous avons offert 5.000 masques jetables aux écoles dont 4.700 pour les enfants et enseignants de l'école élémentaire et 300 pour les enseignants de l'école maternelle.
- 1^{er} décembre nous avons offert 10 masques inclusifs (masques transparents) lavables aux enseignants de l'école maternelle. Cela permet à nos petits écoliers de lire sur les lèvres des enseignants pendant la lecture, et aide beaucoup les enfants pendant les séances de langage.
- 1^{er} décembre, lancement de notre 1^{er} calendrier de l'Avent numérique via les réseaux sociaux, action ayant la volonté de soutenir nos commerçants en leur achetant des bons d'achat afin de récompenser les gagnants de notre jeu.
- Le 14 décembre, nous avons offert une gourde plastique réutilisable à chaque enfant de l'école maternelle.





PRÉVISIONS POUR 2021

- Financement d'une sortie au zoo de Thoiry pour tous les enfants de la maternelle. Sortie prévue le 18 juin.
- Financements d'ateliers sur la préhistoire et le moyen âge pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau de belles manifestations pour petits et grands.

Le mardi 16 juin 2020 a eu lieu l'élection des membres du bureau.

Deux membres nous quittent car leurs enfants s'en sont allés vers de nouvelles aventures au collège, mais restent toujours des bénévoles actives au sein de cette belle équipe...

Merci à Cécile et Josiane !

Président : David Millon

Vice-président : François Hélie

Trésorière : Rita Riéder

Trésorière suppléante : Anne Laure Tran

Secrétaire : Stéphane Battais

Secrétaire suppléante : Stéphanie Bontès

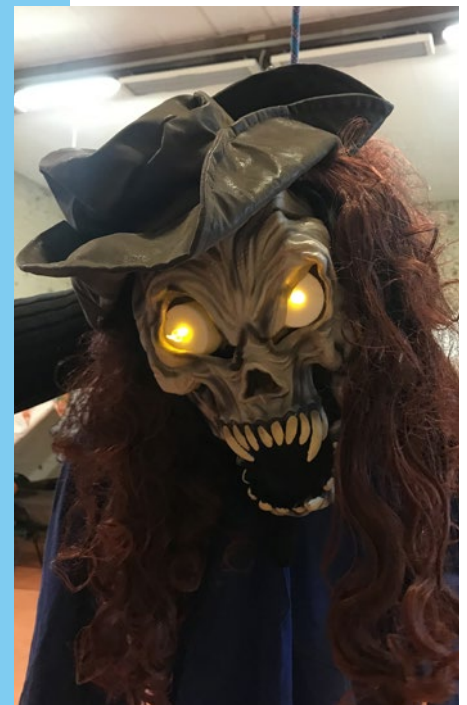
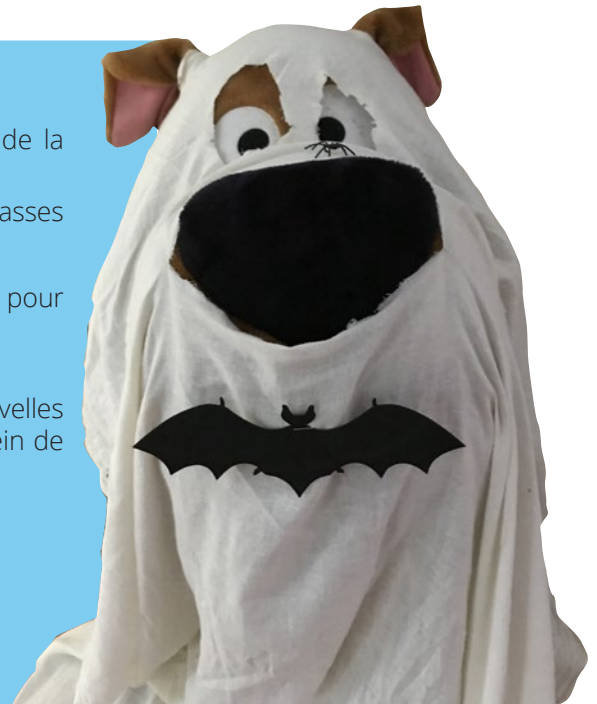
Nous remercions Charline, Mauricette, nos fidèles bénévoles depuis de nombreuses années, et nos bénévoles très actifs : Patricia, Arnaud, Charlotte, Héloïse, Mélanie et Stéphanie ainsi que les parents présents lors de nos manifestations. Votre participation nombreuse et enthousiaste nous encourage à poursuivre nos activités et à déployer toujours plus d'imagination pour animer notre village.

Nous tenons à remercier également la mairie pour la mise à disposition de La Grange et le Pot de l'Amitié (Carnaval/Fête des écoles), les employés communaux pour le montage et démontage des barnums et autres services rendus, ainsi que le Comité des Fêtes pour le prêt des barnums, des tables, bancs et barbecue et bien sûr, notre mascotte, présente et déguisée, pour toutes les occasions : Scoubidou !

Toute l'équipe d'EPG vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail epg.sermaise@gmail.com

A très bientôt !





LA SOCIÉTÉ CIVILE DES DROITS DE CHASSE DE SERMAISE



Plus communément appelée SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SERMAISE, cette société a été créée en 1923 à l'initiative de plusieurs propriétaires terriens. Ils souhaitaient ainsi mettre à disposition du plus grand nombre un vaste territoire de chasse, non morcelé, et rendre accessible aux plus modestes un plaisir simple. Ainsi naquit la toute première forme de vie associative dans notre commune, élément essentiel pour faire vivre nos campagnes. A une époque où un grand nombre de Sarmates n'avaient guère d'autre distraction. La Société compta près de cent cinquante chasseurs et son bureau, douze membres. Depuis, les effectifs n'ont cessé de s'amenuiser puisque le groupe est composé aujourd'hui d'une cinquantaine d'adhérents.

Les terres sur lesquelles nous évoluons sont louées à une centaine de propriétaires de plus ou moins grandes parcelles (plaine, bois, taillis), dont la commune de Sermaise. Ce qui implique que, curieusement, nous sommes une association qui ne reçoit aucune subvention pour, au contraire, apporter une recette à la municipalité en louant le droit de chasser dans les bois communaux.

Au-delà de la chasse « détente » du dimanche, les membres de notre

équipe interviennent à divers titres sur le territoire. Pendant les récentes sécheresses, ce fut une très lourde tâche de remplir régulièrement les abreuvoirs répartis en lisière de bois et habituellement destinés au petit gibier. Mais cela permet de maintenir en vie les nombreux chevreuils qui ne trouvaient plus assez d'eau dans la végétation consommée. Quand il est sollicité, un de nos membres, piégeur confirmé, peut intervenir si un indésirable, installé dans un grenier, dégrade une habitation ou visite un poulailler. Ou encore si un renard s'en prend, chaque nuit, à une basse-cour (lapin nain, agneau ou chat ont parfois été trouvés près de terriers de renards). Si la chasse du sanglier nous permet de réduire les dégâts dans les cultures, dont l'indemnisation est à la charge des chasseurs, nous sommes également sollicités quand les animaux, trop nombreux, provoquent des collisions ou dévastent les pelouses de particuliers (ce fut naguère le cas du terrain de football, maintenant grillagé). Plus généralement, nous ramassons les animaux victimes de collisions qui nous sont signalés, nous collectons les déchets divers rencontrés au cours de nos sorties sur le terrain ou participons aux opérations de nettoyage orchestrées par

la municipalité. Enfin, notre présence sur le terrain met, nous l'espérons, un frein aux actes de braconnage dont la faune est malheureusement victime.

Notre vie associative est rythmée par des journées de travail en commun très conviviales destinées à maîtriser, par endroit, la végétation ou à entretenir les nombreuses installations de tir surélevées indispensables à la sécurité, première de nos préoccupations. En fin d'année est organisé un repas festif ainsi qu'au mois de juin une journée « paëlla » qui réunit, autour d'animations, une centaine de personnes, chasseurs, familles et amis. Pour ce faire, nous avons la chance d'être « hébergés » par un ami agriculteur qui nous laisse une place précieuse dans ses installations.

Ouverts vers l'extérieur, nous avons participé à la journée « Un dimanche à la chasse » organisée au niveau national par nos instances dirigeantes. Dans cet esprit, nous serons toujours ravis d'accueillir les Sarmates désireux de découvrir, le temps d'une journée en notre compagnie, la chasse du petit gibier au chien d'arrêt ou celle du grand gibier qui peuple les surfaces boisées de notre charmant village.





SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE

2020 aura été totalement perturbée par la pandémie qui nous a mis à mal toutes nos tentatives d'organisation de manifestations.

Cette année blanche est l'occasion de dresser une rétrospective de notre association qui a été créée le 15 juin 2016.

Sa finalité est de mener toutes les actions et opérations favorisant la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire historique de la commune de Sermaise.

Le 8 juin 2017, nous avons signé une convention tripartite avec le maître d'ouvrage (mairie) et la fondation du patrimoine.

Notre premier gros projet, le plus urgent, a concerné « l'église Notre Dame en sa Nativité ». En effet la charpente et la couverture nécessitaient des travaux importants de rénovation.

Afin de récolter des fonds, nous avons fait appel à des donateurs et nous avons organisé diverses opérations festives : concerts (Janville live orches-

tra), expositions (la maison de Gustave et l'école au fil du temps), des escapes games et la randodine.

Les sommes récoltées ont été versées à la fondation du patrimoine qui, selon notre régularité, nous attribue un don supplémentaire. Ainsi pour les travaux de la toiture de l'église, l'association a collecté 16 500 € et la Fondation du Patrimoine abonde de son côté de 10 000 €, le total étant reversé à la commune à la fin des travaux. Ce premier projet est arrivé à son terme en septembre 2020.

Cette année nous avons néanmoins apporté notre aide et soutien à la municipalité dans l'achèvement des travaux de rénovation de la toiture de notre église et fait vivre le site internet de notre association au travers d'une vingtaine d'articles relatifs au patrimoine et à l'histoire de notre village.

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 7 septembre 2020, nous avons imaginé un plan d'actions ambitieux et plein d'enthousiasme, en espérant des jours meilleurs.





PRENONS PART AU CHANGEMENT, CRÉONS ENSEMBLE LE MONDE DE DEMAIN

L'Association pour la protection de l'environnement et l'amélioration de l'habitat de Sermaise a été fondée en 1972, en réaction à la pollution du site Gerber.

À ses activités de la défense de l'environnement s'ajoutent l'édition et la diffusion de La Pomme Verte, petit journal d'information sur les sujets d'écologie.

Sermaise Environnement travaille avec la Fédération des associations de protection de l'environnement de la Haute Vallée de l'Orge (FAVO) dont elle a été cofondatrice, ainsi qu'avec les fédérations auxquelles elle adhère et participe : Essonne Nature Environnement (fédération départementale), Ile-de-France Environnement (fédération régionale) et France Nature Environnement (fédération nationale).

Sermaise Environnement a pour objet : de défendre, protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites, paysages et le cadre de vie dans une perspective de développement durable. De lutter contre les pollutions et nuisances et, d'une manière générale, d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme, de défendre en justice l'ensemble de ses membres et leurs intérêts, notamment ceux résultant de l'objet de l'association.

Elle veille en outre à ce que la gestion publique s'effectue dans la transparence et le respect de la légalité et dans un souci de respect global de l'environnement. Elle assure une mission de veille écologique, d'éducation, d'animation, d'assistance et d'information.

www.sermaise-environnement.org
contact@sermaise-environnement.org



©Sermaise, le village le plus pollué de France - Le Parisien-1991



©Chemin des lieux-dits-2011



©Agir pour l'Environnement-2020



SERMAISE ET LES SARMATES RETOUR AUX ORIGINES

Bulletin Municipal de Sermaise de 1977 et de 1981
articles de monsieur Georges Debono
Agence Bretagne Presse Article du 14/08/2008
Site de la mairie de Sermaise (49)

L'origine de Sermaise se confond avec celle de la terre.

L'ère quaternaire qui dure approximativement 600 000 ans a pour l'homme la plus grande importance.

Le relief de la terre est acquis pour son ensemble.

L'Homme, accompagné d'une faune nouvelle, va pouvoir se développer malgré une nature qui reste hostile et capricieuse.

Un va et vient de glaciers l'oblige à vivre dans le froid le plus rigoureux ou dans un climat relativement chaud.

En se retirant, les glaciers laissent un sol ruisselant, la terre et l'eau se le partageant.

L'immense fleuve qui draine le centre de la France depuis le Massif Central et qui, plus tard, se scindera en deux fleuves distincts : la Seine et la Loire présente une largeur de 6 kilomètres.

Un vaste lac, tenant une place immense, occupait la région parisienne ou seuls émergeaient les plus hauts reliefs comme le Mont Valérien, Montmartre et, chez nous, les plateaux de Blancheface et du Tertre.

C'est sans doute sur ces plateaux que les premiers hommes ont occupé notre région.

Après la dernière glaciation qui remonte à 50 000 ans, le climat se stabilise en devenant tempéré, les eaux définitivement retirées de nos vallées ne laissent que des marécages. C'est le cas de notre vallée de l'Orge, et plus encore dans celles de la Juine et de L'Essonne.

L'Homme conquiert peu à peu ces terres riches en alluvions, en s'installant sur les hauteurs, les fonds de vallées très marécageux n'étant pas habitables.

C'est ainsi que sur notre commune, les hameaux de Blancheface, Le Mesnil, Mondétour et la Bruyère sont des sites préhistoriques où l'on a pu trouver de nombreux outils en silex des époques paléolithiques et néolithiques.

Peu à peu, le cuivre, le bronze et le fer vont venir remplacer la pierre.

La faune et la flore de cette époque correspondent à la nôtre, ainsi que le climat.

Les tribus gauloises s'affirment, chacune sur son territoire.

Nous sommes ici dans le pays des Carnutes (Chartres) et des druides.

Mais voici les conquérants romains venus du sud de la France et qui se rendent maîtres peu à peu des tribus Gauloises.

Le Parisis passe entre leurs mains.

Une voie romaine traversait notre commune venant de Dourdan et se dirigeant vers Arpajon.

D'après sa largeur, il s'agissait d'une voie conçue pour la marche des armées avec tours de guet sur son parcours.

Les romains bâtisseurs et industriels avaient tiré profit de toutes les ressources du pays : le fer et l'eau en particulier.

Ils vont occuper la région jusqu'en l'an 460 après J-C où ils vont construire de somptueuses villas dont l'une d'entre elles a été en partie mise à jour à Souzy la Briche au XIX^{ème} siècle.

Mais à partir du III^{ème} siècle de notre ère, vont débiter les Grandes Invasions contre l'Empire Romain, notamment par des attaques d'éléments germaniques contre le Limes (frontière délimitée par des postes militaires Romains marquant le territoire de l'Empire).





A cette époque, les légions romaines étaient à même de se défendre efficacement de ces invasions de « barbares » venus du Nord et de l'Est.

Ces peuples étaient constitués principalement de Germains mais aussi d'Iraniens (Sarmates et Allains pour la plupart).

En ce qui nous concerne, nous allons nous arrêter quelques instants sur ce peuple Sarmate qui nous intéresse au plus haut point !!



A partir du 1^{er} siècle avant J-C, les Sarmates qui descendent directement des Scythes, dominaient la steppe européenne.

Ils vivaient d'abord à l'est du Don puis une partie de leur peuple va, par la suite, affluer vers l'ouest jusqu'aux Carpathes et se fixer entre le Danube et la Tizza sur le territoire de la Hongrie actuelle.

Hommes et femmes confondus, c'étaient de terribles guerriers craints et redoutés.

Il était d'usage qu'une femme sache se battre ou chasser comme un homme et ne pouvait se marier que si elle avait tué au combat un ennemi, d'où le mythe des amazones.

Elles étaient considérées dans la vie ou dans la mort comme leur égal comme le prouvent leurs tombes parées et richement dotées de bijoux et d'armes identiques à celles des hommes.

Battues par l'empereur romain Marc Aurèle en 175 après J-C, les Sarmates demandent asile à leurs vainqueurs.

Nous voyons des colonies de Sarmates s'installer dans des régions dévastées par les guerres telles que la péninsule balkanique, l'Italie et certaines régions de la Gaule.

Un très grand nombre de Sarmates (300 000 environ) auraient choisi l'exil et l'astreinte au service militaire de Rome.



Stèle de Tryphon - Lancier cuirassé sarmate I-IIe siècles. Le cavalier sarmate comme le prototype des Chevaliers. On retrouvera la longue lance dans les tournois du Moyen-Âge.

Ils avaient l'obligation de servir Rome pendant 20 ans avec en contrepartie la demi liberté et la jouissance héréditaire des terres données par l'Empire.

Chaque chef de tribu devait également contribuer à donner un de ses fils noble et de haute lignée, plus un certain nombre de guerriers.

On estime également que 5 500 d'entre eux ont servi sur le mur d'Hadrien en Grande Bretagne et, selon une légende, un certain Arturius et une poignée de fidèles compagnons d'origine Sarmate formeront plus tard les chevaliers de la Table Ronde.

Il convient de rappeler que ces Sarmates étaient, avant tout, des nomades aguerris aux manœuvres militaires équestres.

Ils sont à l'origine de la cavalerie lourde avec leurs chevaux recouverts d'une cuirasse d'écaillés, la cataphracte mais aussi inventeurs de l'étrier.

C'est cette cavalerie sarmate qui aurait apporté d'Asie le symbole du dragon en Grande-Bretagne. Rien de plus normal pour des cavaliers aux cuirasses écaillées de se battre derrière des enseignes d'un monstre écaillé.

Le dragon rouge du roi Arthur, dit justement Pendragon .

Le dragon rouge apparaît aussi dans les prophéties de Merlin. Un dragon que l'on retrouve aujourd'hui jusque sur le drapeau du Pays de Galles.

Il fallut sûrement un certain temps avant qu'ils puissent s'assimiler aux peuplades Gallo-Romaines locales.

Nous pensons que des postes militaires étaient tenus par des Sarmates pour protéger la Voie Romaine.

Le nombre de soldats envoyés dans ces relais était estimé à 500 individus.

Notre village était-il un de ces relais ? C'est une possibilité.

De nombreux toponymes sont liés au peuple Sarmate.

En Roumanie on leur doit le nom de l'antique cité de Sarmizegetuza érigée plusieurs siècles avant notre ère.



Dans l'Empire Romain d'Occident, les noms de Sermizelles, Salmaize, Sermoise, Sermaise et quelques autres, en particulier en Saintonge et dans la région de Saint Etienne, remontent tous au nom original Sarmatia.

Aux environs de l'an 300, le royaume des Sarmates qui s'étendait de la Mer Baltique au nord et à la Mer Noire au sud a été détruit par les Goths.

Pourchassés par ces derniers, ils font partie des peuples orientaux qui ont pris part aux grandes migrations précédant la chute de l'Empire Romain.

Les spécialistes de cette période de notre histoire se montrent quasiment d'accord pour confirmer que Sermaise est bien la transformation d'un nom indiquant une occupation Sarmate.

SERMAISE SOUS L'ANCIEN REGIME

*Société littéraire de Dourdan
Juin 1988 - par E. LEGRAND*

Au temps de la féodalité, Sermaise était le siège d'un grand nombre de fiefs plus ou moins importants, dépendant de seigneurs différents.

Il y avait les fiefs de Villeneuve, de Mondétour, de la Grange de Maugrenoult, de Montfrix, du Mesnil, de La Rachée, de Trousse chien. Le tertre faisait partie du domaine du Marais. Un lieu-dit de Sermaise, le bois de Graville, tire son nom des seigneurs de Graville, barons de Saint-Yon.

La seigneurie de la paroisse relevait de celle de Milly, en Gâtinais ; elle a été possédée depuis le XIV^{ème} siècle par la famille Descrones et par celle de Hémerly qui lui a succédé par alliance. François de Hémerly a vendu cette seigneurie en 1733 à G. de Lamoignon qui, par un traité de 1735 en est resté seul propriétaire ainsi que des droits de pêche, de chasse, de patronage de la chapelle Saint-Georges.

Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, avait détaché Sermaise du Comté de Dourdan en faveur de Guillaume de Lamoignon, premier président de la cour du parlement, seigneur de Saint Chéron, Bâville, etc. Les officiers du bailliage de Dourdan, qui perdaient quelque chose à cet amoindrissement du ressort, furent dédommagés d'un autre côté. Le premier président de Lamoignon donna comme indemnité à M. Védye, lieutenant général au bailliage, la charge et office de prévôt de Dourdan, et autres officiers du bailliage, les diverses commissions de la prévôté.

MONDETLOUR

Mondétour ou plutôt Maudestour (mauvais détour) a été appelé ainsi à cause de sa situation escarpée, et autrefois, de ses mauvais chemins sur un sol glaiseux.

Les familles Brière et Mesnard ont ajouté Mondétour à leur nom en le faisant précéder de particule dite nobiliaire. Ainsi, Jean Brière, ex secrétaire du roi Louis XIV, né en 1771, mort en 1798, prend la qualité d'écuyer, sieur de Mondétour en partie. Isidor Simon Brière de Mondétour est ainsi nommé lors du mariage de sa sœur, Madame Buchère, en 1777. François Nicolas Brière ajoutait "de Mondétour" à son nom dès 1778. Tous ses actes de notaire sont signés "Brière de Mondétour", et ses enfants ont conservé le même nom, sauf l'un d'eux qui, par décret de 1858, a été autorisé à ajouter "Valigny" à son nom, et à s'appeler "Brière de Mondétour Valigny".

Plusieurs enfants de Jean-Baptiste Mesnard, régisseur à Bâville, ont également pris le nom de Mesnard de Mondétour. Cette addition de nom est fondée principalement sur un contrat de 1733 par lequel Paul Augustin Dubuisson, écuyer, seigneur de Mondonville, et Elisabeth Catherine Daverton, sa femme, issue des anciens seigneurs de Blancheface, ont vendu à Etienne Mazure, procureur fiscal du marquisat de Bâville, et à Marie Madeleine Langlois, sa femme « la ferme de la Guérenardière,





située à Mondétour, 38 arpents de terre en dépendant, 50 arpents de terre, pré, bois et vignes, situés au même lieu, étant en rôtire et charges de cens et rentes, et 11 livres de rentes constituées en 3 parties. »

L'ancienne ferme existe encore. Sous l'Empire, la famille Brière y fait construire près des vieux bâtiments une confortable maison d'habitation, dite "Château de Mondétour", en style de l'époque, entourée d'un parc et habitée aujourd'hui par M. Talabart, avocat.

LA VILLENEUVE

La Villeneuve a été le théâtre de meurtres atroces commis au siècle dernier par la bande de Renard dont le chef, prénommé, Jean-François, ainsi que Toussaint Soubriat, Pierre Farneau, Jean Sébastien Cordel, Jean Garnier et d'autres furent condamnés à la peine de mort par arrêt de la cour du parlement du 26 février 1766.

Cet arrêt confirma une sentence rendue le 22 août 1765 par le lieutenant criminel du Baillage de Dourdan et par laquelle « les dits Jean-François Renard, Toussaint Soubriat, dit "le jardinier de Chatenay", Farneau, dit "Baptiste Lapin", et Jean-Sébastien Cordel, dit "le soldat" auraient été déclarés dûment atteints et convaincus d'avoir, avec d'autres de leurs complices, de dessein prémédité, commis nuitamment le 26 et 27 décembre 1763 cinq assassinats dans une seule et même maison, au hameau de Villeneuve, paroisse de Sermaise sous Dourdan, es personne de Jeanne Ferry, veuve de Pierre

Rocher, Pierre Canet, vigneron, son gendre, et Denise Chevallier, leur servante domestique, et encore de Louis Molherbes, vigneron, demeurant au Hameau de Beauvais, paroisse de Roinville, et de Pierre Leblanc, aussi vigneron, demeurant au village de Saint Chéron Montcouronne, qui se sont trouvés dans

la dite maison, et ensuite d'avoir volé la plus grande partie des effets, hardes, nippes, chemises, deniers comptants, et d'autres, mentionnés au procès, appartenant tant à la dite veuve Rocher, Pierre Canet, son gendre, qu'à la dite Chevallier, leur servante domestique ... »

« Pour réparation de quoi les dits Jean-François Renard, Toussaint Soubriat, dit "le jardinier de Chatenay", Pierre Farneau, dit "Baptiste Lapin", Jean-Sébastien Cordel, dit "le soldat", Jean Garnier, dit "Breton", et Pierre Louis Antoine Duhamel, dit "le petit Parisien", auraient été condamnés à avoir tous les six bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs par l'exécuteur de la haute justice, sur un échafaud qui pour cet effet serait dressé en la principale place de la ville de Dourdan et mis ensuite sur chacun une roue, la face tournée vers le ciel pour y demeurer tant et si longuement qu'il plaira à Dieu leur conserva la vie. Ce fait, leurs corps morts portés par l'exécuteur de la haute justice, savoir : ceux des dits Renard, Soubriat, Farneau et Cordel, sur le grand chemin de la dite ville de Dourdan à Sermaise et à l'endroit en face dudit hameau de Villeneuve où cinq personnes ont été par eux assassinées. »

Un complice nommé Antoine Charron, dit "Tournetalon", condamné par le même arrêt, a été pendu, fut également exposé après sa mort sur la route de Dourdan, en face de Villeneuve.

Après le supplice de Renard et de 31 de ses compagnons, le reste de la bande émigra dans la forêt de Montargis en chantant : « Dedans Dourdan, ils sont méchants ... »

BELLANGER

Bellanger, originairement appelé "le petit moulin", aujourd'hui non exploité, doit son nom à une famille très ancienne.

Ecrit "Bérangier" dans des titres de 1295, ce nom est encore orthographié de même en 1376, puis devient "Bellanger" en 1510. En 1757, il est encore représenté par "Jean Bellanger des environs de Saint Chéron".

LA RACHEE

La Rachée relevait au XV^{ème} siècle du fief de Gravelle ou Gravelle, assis à Authon-en-Beauce. En 1497, on parle d'hommages de noble homme Gilles d'Hémery, seigneur de Blanchefouasse, pour le fief du moulin de la Rachée, à Nicolas Vigneron, grainetier à Paris, seigneur de Launay et Saint Michel sur Orge, à cause de sa terre et seigneurie de Gravelle. En 1520, de nouveaux hommages sont rendus par François Hémery à Anne Lucas, dame de Sainte Mesme et de Gravelle. Le même se rend acquéreur d'un moulin à fouler le drap et de terre à la Rachée.

Barbe de Viel-Châtel, veuve de François



Bellanger (vue sur le canal).
(Photo E. LEGRAND)



Hémery, acquiert, en 1575, l'emplacement du moulin de la Rachée et d'autres terres, de plusieurs personnes, et notamment de Jean Guénées, ancienne forme du nom local de Guinée.

Parmi les biens saisis sur Jacques de Cisternay en 1662, l'Hôtel Dieu de Paris achète le moulin de la Rachée et ses dépendances pour 11 000 livres. Il est également question de remise par le Comte de L'Hospital - Sainte Mesme des droits seigneuriaux pour la Rachée mouvant du fief de Gravelle pour 2 200 livres.

Il nous reste à parler de la fontaine de la Rachée qui est, après celle de Souzy, la plus belle fontaine de nos environs par l'abondance, la limpidité et la bonne qualité de ses eaux. Leur température, en toute saison, ne varie pas entre 10 et 12 degrés centigrades et leur rendement très régulier s'élève à plus de 500 litres par minute.

LE FIEF DE LA MERCERIE

Le fief de la Mercerie a été acheté par Charles de Pavyiot, en 1585, puis par Jacques Hémery, seigneur de Sermaise, pour 800 livres, en 1662.

Le moulin de la Mercerie, aujourd'hui inoccupé (où se trouvaient des forges et fonderie autrefois, dit-on), le hameau de La Charpenterie, La Jeulerie de Sermaise, et Trou-Sanguin où j'ai trouvé personnellement un boulet en pierre, formaient le fief de la Mercerie.

BLANCHEFACE ET LE MESNIL

Sermaise comprend principalement Blancheface ou Blanchefouace (sorte de galette) à cause de sa plaine fertile en blé surtout, et Le Mesnil, seigneuries longtemps héréditaires, achetées au XVII^{ème} siècle par de Lamoignon pour 52 800 livres, qu'il a revendues à l'Hôtel Dieu de Paris en 1663 pour 45 800 livres et 100 sols de cens annuel.

Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Bâville, seigneur de Saint Chéron, Sermaise, Blancheface et autres lieux, a présenté une requête à l'Evêque de Chartres. Il a demandé la translation de la chapelle de Blancheface sous le titre de Saint Georges ainsi que les revenus, privilèges et immunités qui y étaient attachés, dans celle du château de Bâville, sous le titre de Saint Georges et Saint François.

Les habitants de Sermaise se sont rassemblés à cet effet le lundi de Pâques 17 avril 1786,

devant la porte et principale entrée de leur église, et après délibération, ont élu Pierre Coque, procureur syndic de la communauté des habitants, à l'effet de comparaître devant la commission nommée par l'évêque. Ils déclarèrent « qu'ils n'avaient aucun moyen d'empêcher la translation demandée et y donnaient leur consentement ».

Le Mesnil comprenait autrefois un fief qui relevait de la seigneurie de Milly-en-Gâtinais et consistait, entre autres, en 1573, en une censive montant à 18 sols parisis à prendre sur les héritages situés alors au "Lieu de Guyot de Morainville". Ce fief a été vendu, en 1577, par les doyens, chapitres et chanoines de l'église collégiale de Sainte-Croix d'Etampes à demoiselle Barbe de Viel-Castel, veuve de François de Hémery. En 1662, Guillaume de Lamoignon en a fait l'acquisition, et l'année suivante, en a cédé le domaine utile à l'Hôtel Dieu de Paris en s'en réservant la haute justice qu'il a incorporé dans son marquisat de Bâville. Ce hameau a été la résidence de Pierre Houdoin, notaire de Sermaise, en 1650, qui terminait ainsi ses actes : « Fait et passé au Mesnil, en mon hostel, etc ».

MONTFLIX

C'est un hameau qui appartient à peu près par moitié aux communes de Sermaise et de Villeconin. Montflix composait anciennement un fief qui relevait de celui de Graille, situé dans la paroisse de Sermaise. Ce fief consistait en un dixième du vin sur les vignes de Montflix, équivalant à un poinçon ou une demi-queue.

Dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle, il a appartenu à Gérard de Montaigu et à Guyot de Crosnes, seigneur de Blancheface, et en dernier, dépendait du marquisat de Bâville.





Commerçants, artisans, entrepreneurs de la Commune,
pour figurer sur cette page, **n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie**

ALIMENTATION

LA CAVE DU GOURMET

Vins, produits gastronomiques
Chemin du Pont de bois
SERMAISE
01 64 59 42 63

LE PETIT RESTO

Avenue de Dourdan
SERMAISE
01 60 81 92 15

REP'ADOM

Repas à domicile
Mme Montel : 07 67 68 99 30

JARDINERIES - TRAVAUX

PERRIN FLEURS

Fleurs, plantes
37 avenue de Paris
SERMAISE
09 65 33 21 68

VILLAVERDE

Fleurs, plantes, décorations
518 avenue de Dourdan
SERMAISE
01 64 59 30 96

ARBOR & HOMME

(Arboriste élagueur)
Rue des Rosières
SERMAISE
06 18 81 72 39

RÉNOVATION

AMENAGEMENT INTERIEUR

AIM (AMENAGEMENT INTERIEUR MODERNE)
Eric Dozier
800 Avenue de Paris - SERMAISE
01 64 59 75 63 / 06 28 82 94 66

MS PEINTURE

(Peintures int. et ext., revêtements murs)
Michel Siguel
491 Rue Jourdain - SERMAISE
01 78 83 71 94 / 06 10 37 26 62

STAUB Philippe

(Pose, entretien, vitrification de parquets)
66 Rue de la Fosse aux Chasseurs
SERMAISE
01 64 59 67 50 / 06 08 22 67 52

TROUDET Marc

(Vos travaux de A à Z ou presque)
258 Rue des Sarmates - SERMAISE
01 64 59 77 36 / 07 84 24 39 90

DONDON Franck

(Entretien maison & jardin)
33 Clos de la Loge - SERMAISE
06 18 81 72 39

DIVERS

BRICO SERVICES AB

Alain Bernard
60 chemin de la Vallée - SERMAISE
06 74 55 25 76

BARBIER Gérard (Brocante)
Impasses des Gâtines- SERMAISE
01 64 59 92 51

MAÇONS

INGERBAT

240 Rue Boileau - SERMAISE
06 67 35 26 52

MOURA Carlos

Rue Paul Blot - SERMAISE
06 13 21 42 04

OLIVERA

Avenue de Paris - SERMAISE
01 64 59 92 68

PLOMBIERS

ENTREPRISE PCP

Route de Mondétour - SERMAISE
09 50 66 11 05 / 06 08 90 49 21

RIEDER Julien

(Plombier chauffagiste / Petits travaux divers)
57 Grande Rue - SERMAISE
06 88 39 75 29

RAMONAGE / CHAUFFAGE

DELPEUT Bruno

Tous types de conduits, Entretien,
Dépannage chaudière fuel bois gaz
145 route de Blancheface
SERMAISE
01 60 81 96 60 / 06 71 13 84 39

BIEN-ÊTRE - BEAUTÉ

L'ÉCRIN -MAISON DE BEAUTE

199 rue des Sources - SERMAISE
06 44 16 27 05

MICHELLE JOLY

Sophrologue
74, rue de la Grosse Haie - SERMAISE
06 79 37 82 74

REIKI - SOINS ENERGETIQUES

Christine.jorba@gmail.com
76, rue de la Fosse aux Chasseurs
SERMAISE
06 08 48 36 35

COACHING

VANESSA MANEIRO

www.enlineapositiva.com
contact@vanessamaneirocoach.com
+33 6 19 49 05 09

ANIMAUX

CLINIQUE VETERINAIRE DU MARAIS

644 Avenue de Dourdan - SERMAISE
06 64 59 29 00

DOG KOUAFF

Salon de toilettage
3 Avenue de Paris - SERMAISE
06 58 52 17 13

CARROSSERIE

CARROSSERIE VINCENT

807 Avenue de Paris - SERMAISE
01 64 59 82 70

COMMUNICATION

LABELCOM

Philippe Tallon
01 70 62 22 23
06 08 28 55 28



PANNEAU POCKET

La mairie de Sermaise a opté pour l'application destinée aux habitants de Sermaise afin de recevoir en direct les notifications relatives à l'actualité de notre village.

Juste une application à télécharger sur vos smartphones et le tour est joué.

A très bientôt donc sur l'application PANNEAU POCKET !



HORAIRES DE LA MAIRIE

MAIRIE DE SERMAISE
280, avenue Paul BLOT
91530 SERMAISE
01 64 59 82 27

LUNDI 9h - 12h et 14h - 18h

MARDI 9h - 12h et 14h - 18h

MERCREDI : FERMETURE

JEUDI 9h - 12h et 14h - 18h

VENDREDI 9h - 12h et 14h - 18h

SAMEDI tous les 1^{er} samedis du mois
9h - 12h

Site internet de la mairie :
<http://www.mairie-sermaise.com>

Site Facebook :
www.facebook.com/mairiedesermaise

Adresses @ : contact@sermaise.fr

urbanisme@sermaise.fr

secretariat@sermaise.fr

periscolaire@sermaise.fr

ETAT CIVIL



NAISSANCES

07/01/2020	Elizaveta, Patrickovna STUDER
27/01/2020	Pauline DÉGARDIN
28/01/2020	Robin CAYET
14/04/2020	Léo, Éric, Christophe CASSEL
17/04/2020	Ewen, Riley FABRE
17/05/2020	Emma, Marie, Rose RAVENET
21/06/2020	Maiïna, Christine, Michèle DA SILVA
10/07/2020	Alice, Emilie PELLETIER
10/08/2020	Côme, Valentin BRIERE
30/08/2020	Alice, Angela CASTRIEN FAUTRAT
14/10/2020	Hanaë, Marie, Michèle BOISSET
19/11/2020	Agathe, Tokiarimalala ANDRIANTAFIKA



MARIAGES

12/06/2020	Charleyne BONOUVRIER & Manh Huy TRAN
19/09/2020	Johanna BELLANGER & Thibaud BESSET
03/10/2020	Edwige FAUQUEZ & Alexandre AMICHE
21/11/2020	Diana PINTO MARTINS & Mathieu VAZ



DÉCÈS

04/12/2019	CHARPENTIER Robert
03/02/2020	ROGER Josette épouse MORELLI
06/02/2020	BUI Thi-Hiên
07/02/2020	PLÉ Jean
25/05/2020	BIENVENU Sabine
25/05/2020	VINCENT Claude
05/06/2020	BESSE Eliane épouse KLEBER
17/06/2020	CHANTEGRIS Denise épouse MOREAU
03/07/2020	MONOT Yannick
06/08/2020	CHARLES Marylène
13/09/2020	VERDIERE Renée épouse RICAUD
19/09/2020	LESCURE Jean
04/12/2020	EUSTACHE René-Pierre



SERVICES D'AIDES A DOMICILE

L'aide à domicile

Ce service qui intervient en qualité de prestataire est composé de salariés professionnels et qualifiés (auxiliaires de vie et aides à domicile) qui participent à toutes les tâches de la vie quotidienne :

- Suivi d'une prise en charge personnalisée et individualisée
- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux changes
- Aide aux repas et à leur préparation
- Entretien du logement
- Maintien du lien social
- Soutien psychologique



Un financement peut être assuré par le Conseil Départemental (APA), par la CNAV, ou les autres caisses de retraite.

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande. Crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées (déduction faite des aides perçues) dans la limite de 12 000 €

La téléassistance

Ce service a été mis en place en partenariat avec le Conseil départemental et VITARIS.

C'est un système d'alarme composé d'un boîtier accompagné d'un pendentif ou d'un bracelet.

Le système est relié à une centrale d'écoute qui permet, grâce à une utilisation simple :

- Une surveillance continue
- Une écoute 24h/24, 7j/7
- Une sécurité pour vous et votre entourage

Cet appareil a déjà sauvé des vies !!



Financement total du dispositif par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Le portage de repas à domicile

Il est assuré sur les onze communes du Dourdannais en Hurepoix :

- Breux-Jouy
- Corbreuse
- Dourdan
- La Forêt le Roi
- La Val St Germain
- Les Granges le Roi
- Richarville
- Roinville
- Saint Chéron
- Saint Cyr sous Dourdan
- Sermaise

Les menus sont élaborés par un diététicien

La livraison des repas, en liaison froide,

- du lundi au vendredi.

(continuité du service assurée jusqu'au dimanche)

Choix entre deux menus

Possibilité de choisir le repas du midi, celui du soir ou les deux

A la demande repas sans sel ou sans adjonction de sucre.

La tarification tient compte de vos ressources

Le Transport Accompagnement

Le service, doté de véhicules dont un pour les personnes à mobilité réduite, est destiné aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Pour les déplacements en dehors de la CCDH, un devis est établi.

La facturation tient compte :

- Des ressources
- Des kilomètres parcourus
- Du temps d'accompagnement passé

Le service de soins infirmiers à domicile

Il compte une infirmière coordinatrice, une infirmière et des aides-soignantes qui interviennent pour :

- Les soins d'hygiène corporelle
- Les soins infirmiers par les infirmiers libéraux

sur les communes de :

AUTHON LA PLAINE – CHATIGNONVILLE – CORBREUSE – DOURDAN - LA FORET LE ROI - LES GRANGES LE ROI - LE PLESSIS ST BENOIT - LE VAL ST GERMAIN - MEROBERT – RICARVILLE - ROINVILLE-SERMAISE- ST CYR SOUS DOURDAN - ST ESCOBILLE

Prise en charge totale par la sécurité sociale sur présentation d'un certificat médical

Des services de proximité

Mis en place par le CIAS du Dourdannais en Hurepoix :

1. L'aide à domicile
2. La téléassistance
3. Le portage des repas à domicile
4. Le transport accompagnement
5. Le service de soins infirmiers à domicile

CONTACT :

17 Rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan



- L'aide à domicile
01 60 81 17 90
- La téléassistance
01 69 05 00 55
- Le portage de repas
01 60 81 12 20
- Le transport accompagnement
06 08 26 98 94 (au minimum 48h à l'avance)
- Le service de soins infirmiers à domicile
01 64 59 96 47

<http://www.ccdourdannais.com>
contact@ccdourdannais.com

DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE SAINT-CHÉRON
Chemin de la Juinière
06 40 09 35 33

LUNDI : FERMÉE

MARDI 9h-12h45 / 14h-17h45

MERCREDI : FERMÉE

JEUDI 9h-12h45 / 14h-17h45

VENDREDI 14h-17h45

SAMEDI 9h-12h45 / 14h-17h45

DIMANCHE : FERMÉE

FERMETURE ANNUELLE 24/12 AU 01/01

DÉCHETTERIE DE DOURDAN
ZI de la Gaudrée
14, avenue du 14 juillet
07 57 54 20 81

LUNDI 9h-12h45 / 14h-17h45

MARDI : FERMÉE

MERCREDI 9h-12h45 / 14h-17h45

JEUDI : FERMÉE

VENDREDI 14h à 17h45

SAMEDI 9h-12h45 / 14h-17h45

DIMANCHE 9h-12h45

FERMETURE ANNUELLE 24/12 AU 01/01

ORDURES MENAGERES :

Le jeudi après-midi même jours fériés

EMBALLAGES :

Le vendredi matin même jours fériés

ENCOMBRANTS :

Sur rdv au 01.69.94.14.18

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Semaines impaires le lundi après midi de mars à novembre





PAROLE A L'OPPOSITION

**Mesdames, Messieurs,
Chers Sarmates,**

Compte tenu du nouveau règlement intérieur de notre conseil municipal, voté le samedi 13 février, premier week-end des vacances scolaires et qui réduit à 1500 signes (espaces compris) l'expression de notre liste d'opposition, ce qui ne nous permet pas une expression libre et complète.

Nous avons pris la décision de communiquer directement avec vous en dehors de ce bulletin d'information annuel.

Vous pourrez nous retrouver très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

D'ici là prenez bien soin de vous et de vos proches.

L'équipe d'opposition : Sermaise, notre village en Ile de France



AGENDA

8 MAI 2021

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE
Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

5 JUIN 2021

ASLS - GALA DE DANSE
au centre culturel de Dourdan
Renseignements ☎ 06.98.05.77.26

18 JUIN 2021

CÉRÉMONIE APPEL DU 18 JUIN
Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

19, 20 ET 21 JUIN 2021

COMITÉ DES FÊTES - FÊTE DES ARTS
Renseignements ☎ 06.89.31.35.05

26 JUIN 2021

EPG - FÊTE DES ÉCOLES
Renseignements ☎ 06 48 55 57 22

15 JUILLET 2021

SAUVONS LE PATRIMOINE - ESCAPE GAME
Renseignements ☎ 06.60.35.54.76

5 AOUT 2021

SAUVONS LE PATRIMOINE - ESCAPE GAME
Renseignements ☎ 06.60.35.54.76

4 SEPTEMBRE 2021

FORUM DES ASSOCIATIONS
Renseignements ☎ 01.64.59.82.27

11 SEPTEMBRE 2021

SAUVONS LE PATRIMOINE
RANDO PIQUE NIQUE
Renseignements ☎ 06.60.35.54.76

SEPTEMBRE 2021 (date à confirmer)

COMITÉ DES FÊTES - COMICE AGRICOLE
Renseignements ☎ 06.89.31.35.05

18 ET/OU 19 SEPTEMBRE 2021

SAUVONS LE PATRIMOINE
JOURNÉES DU PATRIMOINE
Renseignements ☎ 06.60.35.54.76

9 OCTOBRE 2021

40 ANS DE L'ASLS
Renseignements ☎ 06.98.05.77.26

31 OCTOBRE 2021

EPG - BOUM D'HALLOWEEN
Renseignements ☎ 06.48.55.57.22

11 NOVEMBRE 2021

CÉRÉMONIE ARMISTICE
Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

21 NOVEMBRE 2021

EPG - BOURSE PUÉRICULTURE
Renseignements ☎ 06.48.55.57.22

4 ET 5 DÉCEMBRE 2021

CLAMEVASION - MARCHÉ DE NOËL
Renseignements ☎ 06.20.34.26.58

11 DÉCEMBRE 2021

REPAS DES AINÉS
Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

Dates prévisionnelles - sous réserve des conditions et règles sanitaires

NUMEROS URGENCE

Pompiers 18

Gendarmerie 17
ou 01 64 56 60 34

SAMU 91 15

Appel Urgence Européen 112

Enfance Maltraîtée 119

Info Drogues 113

Centre Anti-poison 01 40 05 48 48

GDF Sécurité Dépannage 01 69 92 74 35

EDF Sécurité Dépannage 01 69 92 74 73

Eau (S.E.E) 01 64 94 36 50

Drogue Info Service 08 00 23 13 13

Sida Info Service 08 00 84 08 00

SOS Amitié 01 60 78 16 16

SOS Maltraitance personnes âgées 01 64 99 81 73

SOS Violences conjugales 01 40 33 80 60

SOS Suicide 06 10 14 18 53